



Offrir **le meilleur des mondes**
pour tous **les animaux**



Christophe NAVARRO



Alain MOUSSU

Le métier de vétérinaire est en train de se transformer : pour être en mesure de proposer à leurs patients les meilleures solutions disponibles, les vétérinaires doivent désormais se regrouper. Ces regroupements favorisent les rencontres, les échanges d'expériences et l'émergence de projets originaux et porteurs d'avenir. C'est ainsi que j'ai eu la chance de faire la rencontre d'Alain Moussu, acteur de la protection de la biodiversité depuis 25 ans, qui a permis de donner une forme à un projet que tout vétérinaire passionné incarne mais sans réussir à le concrétiser. En effet, cette passion innée pour les animaux, dès le plus jeune âge, nous guide dans le choix de ce métier et nous donne la motivation nécessaire pour y arriver.

Univet engagée aux côtés de la faune sauvage

Grâce à la mise en commun de nos expériences, le Fonds de dotation Univet est né : cette fusion entre la force d'un réseau vétérinaire et la volonté d'agir en faveur de la biodiversité est une belle aventure humaine collective qui témoigne de la richesse de notre métier. Avec le Fonds de dotation Univet, les professionnels de la santé animale sont désormais engagés aux côtés de la faune sauvage en détresse et mobilisés contre l'extinction des espèces animales. Merci pour votre soutien.

Christophe Navarro

Président de la SAS UNIVET
Président du Fonds de dotation UNIVET

Les actions soutenues par le Fonds de dotation **Univet** s'organisent autour de trois axes stratégiques.

1

Transposer les objectifs internationaux relatifs aux espèces animales en actions concrètes.

Le Fonds de dotation UNIVET s'appuie sur le Fonds de dotation FERALIS qui prospecte sur le terrain et échange avec des ONG afin d'établir une sélection de projets conformes aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

2

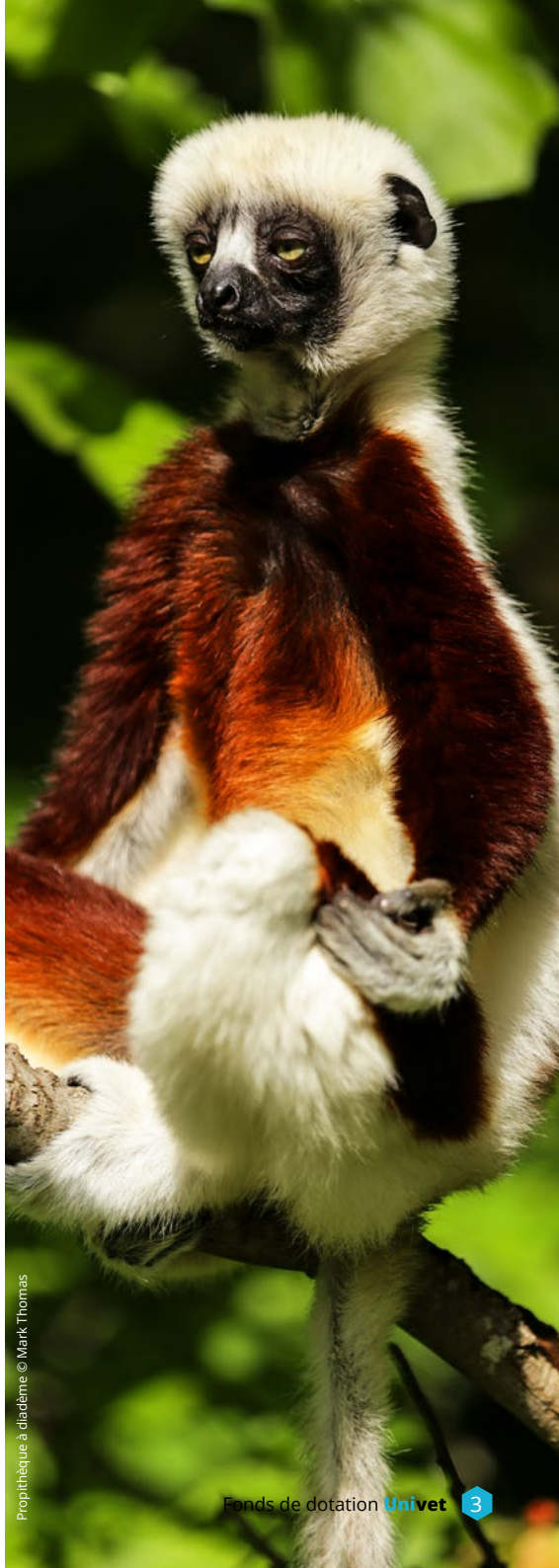
Mobiliser la profession vétérinaire et ses partenaires autour de la protection des animaux sauvages.

Les initiatives de la profession vétérinaire en faveur de la faune sauvage sont nombreuses, variées et pertinentes. Le Fonds de dotation UNIVET veut compléter ce catalogue d'actions par un mouvement de fond de la profession, qui doit embarquer les cliniques et cabinets vétérinaires, ainsi que les entreprises partenaires de la profession.

3

Valoriser les actions concrètes de protection de la biodiversité.

Les établissements vétérinaires qui soutiennent le Fonds de dotation UNIVET veulent diffuser auprès de leurs clients et partenaires un message militant en faveur de la diversité animale. Sur les réseaux sociaux, nous mettrons en valeur la médiation environnementale réalisée par notre partenaire FERALIS (feralis.fr).



Feralis



Le Fonds de dotation Univet soutient Feralis.

Le Fonds de dotation Feralis intervient en faveur de la protection des espèces et des habitats naturels dans des écosystèmes encore sauvegardés en soutenant la mise en place de projets innovants de génie écologique et concertés avec les acteurs locaux.

Les missions du fonds

Conformément à ses statuts, la mission principale du fonds est de développer et soutenir toute activité d'intérêt général

dans le domaine de la protection de la nature en vue d'assurer la conservation de la faune et la flore sauvages. Devant la perte de la biodiversité liée à des causes anthropiques, la volonté de Feralis est simple: protéger des habitats naturels encore de très bonne qualité écologique dans les derniers sanctuaires sauvages.

La stratégie de Feralis s'appuie sur le diagnostic du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 (objectifs d'Aichi).

Vari noir et blanc © Franck VASSEN





Circaète Jean-le-Blanc en soins © Eloïse DESCHAMPS CRSFS

LPO PACA



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Fonds de dotation UNIVET soutient le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA gère le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, situé à Buoux sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon. La vocation première du centre de sauvegarde est de recueillir les animaux sauvages en détresse (autour de 1500 chaque année), de les soigner et de les réinsérer, au terme de la convalescence, dans leur milieu

**1500 animaux
accueillis chaque
année et
150 bénévoles
mobilisés**

naturel. L'équipe du Centre anime un réseau de cent cinquante bénévoles pour aider à la collecte et au transport des animaux en détresse vers des points vétérinaires relais. Une vingtaine d'éco-volontaires et des bénévoles locaux sont également accueillis chaque année pour participer à l'entretien et au nourrissage des animaux en soin.



Madagascar

Ambodiriana © ADAFAM

Les Fonds de dotation UNIVET et FERALIS soutiennent la création d'une Aire Protégée dans la forêt d'Ambodiriana.

La conservation des aires protégées est une priorité pour les écosystèmes tropicaux. Les aires protégées concentrent le plus grand nombre d'espèces patrimoniales mais elles sont soumises à de nombreux problèmes concernant le statut foncier, le défrichement pour l'exploitation agricole ou les prélèvements illégaux de ressources animales et végétales. A Madagascar les problèmes sont accentués par le manque de moyens des services publics chargés de protéger ces aires.

La superficie de la forêt d'Ambodiriana est de 240 hectares. Au-delà dans l'intérieur des terres, il y a un grand massif forestier de 8500 ha qui est lui aussi menacé. L'objectif est d'agrandir la surface protégée (mangrove, bords de rivière, massif de l'intérieur) et obtenir un statut d'Aire Protégée.

Cette forêt est d'intérêt international: de nombreux chercheurs y sont déjà venus étudier les lémuriens, caméléons, oiseaux, batraciens, orchidées, palmiers et fougères. Les principaux partenaires: l'ADAFAM, l'AGPN, la Société Française d'Orchidophilie et Rainforest Trust.

Une nouvelle aire protégée dans la forêt d'Ambodiriana



Caméléon © Feralis



Bornéo

Forêt primaire de Bornéo © Benjamin KABOUCHE

Les Fonds de dotation UNIVET et FERALIS soutiennent l'acquisition de parcelles forestières et le centre de conservation des gibbons à Pararawen (association KALAWEIT).

Bornéo est le creuset planétaire de tous les contrastes ; c'est l'un des foyers les plus riches en biodiversité végétale et animale avec sa forêt primaire. Mais c'est aussi, tristement, la zone tropicale la plus menacée au monde. Bornéo compterait plus de 3000 espèces d'arbres, 150 espèces à l'hectare ! C'est un foyer d'endémisme pour les primates : orangs-outangs, gibbons, nasiques etc. La principale menace est l'extension de la monoculture du palmier à huile. Rien que sur Kalimantan, 5 millions d'hectares de forêt primaire ont été détruits pour cette culture en quelques décennies.



Gibbon © JAMES DE MER

Centre de conservation des gibbons de Pararawen

Ce centre de sauvegarde géré par KALAWEIT accueille environ 130 gibbons, une dizaine d'ours et de crocodiles, des loris et des macaques. Il s'étend sur 8 hectares qui appartiennent à l'association face à la réserve de Pararawen.

Les Réserves Kalaweit de Pararawen et Mangkolisoï

À proximité de la réserve gouvernementale de Pararawen (5.800 hectares), Kalaweit gère une réserve forestière privée (260 ha), acquise et régulièrement agrandie grâce aux donateurs, qui vient compléter l'action publique. Ces espaces accueillent une importante biodiversité et sont désormais à l'abri des destructions spéculatives. Dans un autre district, Kalaweit a récemment créé la réserve de Mangkolisoï, habitat d'orangs-outans, ours malais, gibbons etc.

Formulaire de soutien



Oui, je souhaite **Agir avec le Fonds de dotation Univet** en apportant mon soutien. Ce formulaire est à envoyer à :
Fonds de dotation UNIVET
82-84 Boulevard Carnot, 06400 Cannes

Donateur

M^{me} M.

Prénom Nom

N° Rue

Complément d'adresse

Code postal Ville

Pays Téléphone

Courriel

Je souhaite :

faire un **don par chèque** à l'ordre de Fonds de dotation Univet

faire un **don manuel** au Fonds de dotation Univet

Je fais un don de € Date

Signature du donateur :

Vous recevrez un reçu fiscal annuel pour déduire vos dons de vos impôts.

Les entreprises qui consentent des dons au profit d'un Fonds de dotation peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant des versements, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires. Les particuliers qui consentent des dons au profit d'un Fonds de dotation bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Agrément préfectoral des Alpes-Maritimes : publication JO des associations 17 février 2018 n°20180007

Informatique et libertés

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute personne inscrite dans les fichiers du Fonds de dotation UNIVET peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et en demander la correction ou la radiation en adressant un courrier à Univet.